

On peut qualifier de progrès cette évolution de la situation. Toutefois, il n'est pas encore évident que les deux parties ont accepté d'asseoir les négociations sur le principe de la sécurité mutuelle. Voilà pourquoi l'année qui commence est si importante.

Le Canada s'intéresse de très près aux négociations sur les forces nucléaires de portée intermédiaire. Nous avons l'intention de militer vigoureusement en faveur de l'approche fondamentale suivante:

- Le Canada souscrit entièrement au principe des négociations. Nous préconisons fortement une solution négociée qui rende inutile le déploiement des missiles en Europe.
- De même, au cas où les négociations n'aboutiraient à aucun résultat concret, le Canada estime qu'il n'y aurait d'autre choix que de déployer les missiles.
- Toute proposition valable mérite un examen attentif. De même, il ne faut pas permettre aux tactiques de propagande de venir entraver des négociations sérieuses.
- Les déclarations qui visent l'opinion publique ne peuvent remplacer la volonté véritable d'en arriver à un accord.
- Le renforcement de la sécurité mutuelle doit être accepté comme la composante primordiale du processus de négociation.

En dépit des obstacles à franchir, le gouvernement canadien est convaincu que ces négociations permettront de démontrer, en 1983, que le processus de contrôle des armements et de désarmement peut porter fruit.

L'année qui commence est également très importante pour le Comité du désarmement. Ces questions suscitent de vives inquiétudes dans le public. Il ne fait aucun doute qu'il nous faut agir. Et la sécurité mutuelle est également la pierre angulaire de nos travaux ici même.

Le Comité a fait des progrès encourageants depuis que j'ai été chargé pour la première fois de la politique étrangère canadienne, il y a environ sept ans.